

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 48 (1968)  
**Heft:** 1: Emballage et conditionnement

**Artikel:** Le point de vue du consommateur : qualité et commodité  
**Autor:** Aubry, François  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887992>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le point de vue du consommateur :

## Qualité et commodité

François AUBRY

*Directeur de l'Institut national de la consommation*

Les produits exigeant un emballage ou un conditionnement sont d'une variété telle, qu'il est bien difficile de donner des critères généraux de qualité pour ceux-ci et que la question doit être étudiée en fonction de chaque cas. C'est donc à l'occasion de l'examen de tel ou tel produit que l'on se préoccupe de porter un jugement sur la façon dont il est conditionné pour sa livraison au public. Plutôt qu'à fixer des règles générales, les quelques indications qui suivent visent plutôt à esquisser l'examen de cet aspect de la qualité.

On s'inquiétera en premier lieu de voir si, grâce à son conditionnement, un produit se trouve convenablement protégé contre les éléments extérieurs qui pourraient porter préjudice à la conservation de sa qualité d'origine.

Certains produits par exemple peuvent être affectés sensiblement par le contact avec l'eau ou simplement l'humidité. Pour de tels produits on s'assurera que leur conditionnement assure une parfaite étanchéité à l'humidité.

Certains produits alimentaires, notamment, ou pharmaceutiques sont sensibles à la lumière; il est évidemment désirable dans ce cas qu'ils soient conditionnés soit dans des emballages opaques, soit au moins dans des enveloppes filtrantes vis-à-vis de certains rayons lumineux. C'est pourquoi, certaines boissons comme la bière par exemple, sensibles à la lumière sont toujours livrées dans des bouteilles en verre teinté ou en boîtes opaques.

Dans d'autres cas, c'est du contact avec l'air que l'on doit se méfier à cause de l'oxydation que ce contact pourrait provoquer. Sans même parler d'oxydation, l'élimination du contact avec l'air peut être simplement motivée par la nécessité de protéger le contenu des poussières inévitablement véhiculées par l'air.

La fragilité de certains produits, aussi bien dans le domaine alimentaire, biscuiterie par exemple, que dans d'autres domaines telle que la petite mécanique, nécessite des emballages suffisamment rigides pour assurer une protection contre les chocs.

